

cette question importante par la création d'une société de la Couronne, je l'appuierais. Mais je ne suis satisfait sur aucun de ces deux points et je ne pense pas que l'adoption du bill servira les véritables intérêts du Canada.

Je me bornerai à exposer en quoi ce problème intéresse les habitants de l'Alberta et, bien entendu, le peuple canadien. Je m'y connais assez bien dans cette question, car j'ai eu l'honneur de représenter pendant environ dix ans la circonscription d'Athabasca. Le parc de Wood Buffalo, d'une superficie de quelque 14,000 milles carrés, est situé en majeure partie dans cette circonscription. Il est plus grand que dix des pays d'Europe.

Lorsque le gouvernement tente de nous faire accepter sa politique sur les parcs, il invoque l'amour de la nature, la préservation de la beauté et la conservation de la faune. Lorsque j'ai cherché à faire envisager de façon raisonnable le problème du parc Wood Buffalo, j'ai vu verser des larmes de crocodile à propos des grues blanches. Il reste encore une cinquantaine de grues blanches, et je ne crois pas qu'il faille leur réserver un territoire de 14,000 milles carrés pour les abriter. Ceux qui le prétendent sont déraisonnables. Les grues blanches nichent dans une superficie très restreinte et n'ont besoin que de quelques milles carrés pour être parfaitement protégées.

Il ne faudrait pas entreprendre à la légère l'examen de notre politique dans le domaine des parcs nationaux. Nous devons penser non seulement aux 20 millions de Canadiens qui peuvent aimer à se divertir en plein air, mais aussi aux centaines de milliers d'étrangers qui viennent dans nos parcs. Les parcs forment le pivot de l'industrie touristique au Canada, industrie qui fournit de nombreux emplois aux Canadiens. J'espère que l'idée de travailler dur et honnêtement pour gagner sa vie ne devient pas un anachronisme au Canada, notamment lorsqu'il s'agit de personnes établies à leur compte.

Aucune société que l'État possède ou dirige ne peut, à mon sens, servir les amateurs de plein air et de beaux paysages comme ceux qu'offrent nos montagnes et nos parcs, aussi bien que les particuliers qui s'appliquent à fournir les installations qui préserveront la beauté de la nature dont nous avons raison d'être fiers. Je suis contre la tendance qui se manifeste dans le bill C-152. On impose cette mesure à l'industrie canadienne du tourisme, que l'on oublie complètement dans notre recherche d'une solution nationale à cet important problème. Nous devrions peut-être réfléchir un instant à la façon dont le problème est né. Pourquoi des particuliers au

Canada revendiqueraient-ils le droit de vivre et de tenir un commerce dans nos parcs nationaux? C'est très simple. Lorsqu'on a établi les parcs nationaux, il n'y avait pas de villes-services dans un grand nombre de ces régions.

Je voudrais parler de la ville de Jasper. On a invité ses habitants à collaborer, à investir, à construire leurs foyers et à inviter leurs amis. Les chemins de fer Nationaux ont déplacé leur centre ferroviaire de Lucerne qui se trouvait, à l'époque, à plusieurs milles de distance et ont fondé la ville de Jasper. Ils y ont transporté leur centre divisionnaire et, pour stimuler le développement de la région, on a créé la subdivision de Lake Edith, à quelques milles de Jasper. Le problème de la subdivision de Lake Edith est typique des difficultés que nous rencontrons lorsque nous chassons les personnes installées dans les parcs.

Ces gens ont obtenu des baux renouvelables d'une durée de 42 ans. D'après l'une des dispositions, ils devaient observer certaines règles sévères. Je me suis aperçu, en visitant ces subdivisions et la ville de Jasper, qu'ils ont non seulement observé ces règles à la lettre, mais qu'ils ont fait encore mieux. Ils ont construit de belles résidences qui font honneur au Canada. Loin de nuire aux beautés naturelles du parc de Jasper, ils en ont souvent ajoutées qui sont comparables à celles des superbes centres récréatifs de la Suisse et des autres parties de l'Europe. Les chalets, les hôtels et les centres d'affaires qu'ils ont construits font vraiment honneur à la région. Je ne vois pas pourquoi des gens qui ont si bien réussi jusqu'ici ne seraient plus autorisés à conserver leurs intérêts familiaux, commerciaux et communautaires dans les villes qui parsèment nos parcs. Ce sont eux qui les ont créés. Sans leur œuvre, notre industrie touristique n'aurait pas acquis la renommée internationale dont elle jouit de nos jours.

Avec les années, un véritable esprit communautaire s'est développé à Jasper. Les habitants sont fiers de leurs maisons et de leurs cours bien tenues. Ils sont fiers des performances sportives accomplies par leurs fils et par leurs filles grâce à l'utilisation permanente des parcs. Ils sont fiers de leurs activités sociales, militaires et commerciales. Les habitants de Jasper sont fiers d'avoir beaucoup fait pour assurer les services nécessaires aux voyageurs et à l'industrie des transports sans lesquels l'utilisation de nos parcs aurait été impossible. Bien entendu, je veux parler des compagnies de chemins de fer et de leurs employés qui demeureraient dans ces communautés. Ils sont fiers des liens d'amitié qu'ils ont noués avec des voyageurs venus du